



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le rectorat de Créteil recrute

Assistant(e) social(e)

Lieu de travail :

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France. Elle compte plus de 4 millions d'habitants. Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés.

Affectation dans les établissements du 1er et 2nd degré dans l'un des trois départements. L'assistant de service social est affecté sur une ou plusieurs communes du département.

Description du poste :

L'assistant(e) social(e) exerce ses fonctions au sein du service social en faveur des élèves, service spécialisé relevant du Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur, placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DASEN et de la Conseillère technique, responsable départementale.

- Les missions sont :

- aider l'élève à construire son projet personnel, contribuer à la prévention de l'échec scolaire et de ses conséquences, à ce titre, à la définition du projet d'établissement,

- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficulté, notamment lorsqu'ils peuvent bénéficier d'une scolarité adaptée ou d'un parcours spécifique,

- participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et apporter ses conseils à l'institution dans ce domaine, contribuer à faire de l'école un lieu de vie.

L'assistant(e) social(e) exerce en collège, en lycée et parfois auprès d'élèves du 1er degré.

L'assistant(e) social(e) exerce en collège, en lycée et parfois auprès d'élèves du 1er degré.

- Compétences requises : sens du travail d'équipe, confidentialité

Expérience : Débutant accepté. Tutorat et formation assurés en interne.

Statut : Contractuels ou titulaires